

INFOS PRATIQUES

Les ateliers du soir commenceront à partir du
Lundi 29 septembre 2025.
Période n°1 : du lundi 29/09/2025 au vendredi 17/10/2025

Les parents devront
prévenir les animateurs
de l'Accueil de Loisirs de
l'absence de leur enfant
aux ateliers de vive voix,
par téléphone, sms ou
mail

En cas d'indisponibilité, une personne
peut être mandatée par les parents sur
la fiche de renseignements ou par une
autorisation écrite:

« Je soussigné(e) Mme/M.
(NOM/Prénom)

Autorise Mme/M. (NOM/Prénom) à
récupérer mon enfant (NOM/Prénom)
le (DATE) et dégage l'accueil de loisirs
de toute responsabilité en cas
d'accident. »

(DATE ET SIGNATURE)

Pour plus de renseignements (fonctionnement, modalités
d'inscriptions...) merci de bien vouloir vous adresser au Directeur de
l'Accueil de Loisirs : Gérard CANDIAGO



Ateliers du soir Période n°1 Octobre

De 16h30 à 18h30

A partir du
29
septembre
2025



- Inscriptions au Service Enfance, Petite Enfance sur rendez-vous uniquement : les mercredis pour la semaine suivante **sur RDV**
- Inscriptions sur Internet avec accès au Kiosque famille <https://saint-claude.kiosquefamille.fr/kiosque/> jusqu'au mardi soir 23h59 pour la semaine suivante

ACCUEIL DE LOISIRS DES AVIGNONNETS

39, rue Henri Dunant
39200 SAINT-CLAUDE

☎ 03 84 45 31 60 / 06 37 72 67 58

alsh.avignonnets@mairie-saint-claude.fr



La Caf participe au
financement de la
structure